

Charte d'Investissement Responsable

Politique RSE de Cobalt Capital

L'équipe de Cobalt Capital est active dans l'investissement depuis 1993. Dès l'origine, elle a intégré dans sa démarche d'investissement des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (ESG). Nous sommes persuadés qu'une bonne prise en compte de ces sujets société par société peut être créatrice de valeur. Gérant des fonds pour des investisseurs institutionnels français et étrangers qui sont de plus en plus nombreux à formaliser leur démarche sur le sujet, signataire de la Charte des Investisseurs en Capital de l'AFIC, l'équipe de Cobalt Capital a souhaité aller plus loin en affichant ses engagements en matière de Responsabilité Sociale, Environnementale et de Gouvernance. **Ces engagements se traduisent par la signature de la Charte d'Investissement Responsable de Cobalt Capital.**

§§§

Charte d'Investissement Responsable

L'équipe de Cobalt Capital, société de gestion spécialisée dans l'investissement dans des entreprises non cotées, a pour objectif d'offrir à ses clients de hauts niveaux de performance financière et une information régulière et transparente.

Nous sommes convaincus que :

- cela passe par un accompagnement actif des entreprises dont Cobalt Capital est actionnaire dans leur stratégie de croissance, avec une vision de long terme qui dépasse sa propre durée de détention ;
- il n'y a pas de création de valeur durable sans prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux, et sans une exigence d'intégrité dans la conduite des affaires ;
- il est de la responsabilité d'actionnaire de Cobalt Capital, le plus souvent actionnaire majoritaire, de mettre en place des systèmes de gouvernance efficaces, équilibrés et transparents.



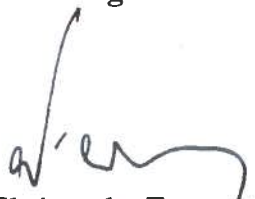
Forts de cette conviction, nous prenons les engagements suivants :

- éviter les investissements dans des secteurs comme les armes de guerre et le tabac ; en particulier, nous nous interdisons d'investir dans des entreprises fabriquant des bombes à fragmentation ou des mines anti-personnel ;
- prendre en compte des critères ESG dans le processus de décision d'investissement, (respect de la législation, lutte anti-corruption, respect de l'environnement, conditions de travail, non-travail des enfants,...) ;
- mettre en place dans nos participations des organes de gouvernance fiables, et y participer activement ;
- inciter nos participations à engager une démarche ESG et obtenir d'elles un reporting sur des indicateurs ESG ;
- donner à nos investisseurs un reporting trimestriel détaillé et transparent, tant sur notre activité que sur celle de nos participations, et répondre rapidement à toutes leurs questions ;
- intégrer les aspects ESG dans nos reportings, au moins une fois par an.

Enfin, **conscients de nos responsabilités dans la société** dans laquelle nous évoluons, nous avons décidé de soutenir des acteurs qui oeuvrent dans des domaines qui nous semblent importants pour le futur, actuellement :

- la recherche médicale, avec la Fondation Latran ;
- la réflexion et l'échange dans tous les domaines, avec le Collège des Bernardins ;
- le soutien à la création d'entreprises, avec le Réseau Paris Entreprendre.

Charte signée le 15 février 2013 par tous les membres de l'équipe de Cobalt Capital



Christophe Fercocq



Hervé Franc



Jean Châtillon



Julien Berger-Perrin



Brigitte Neveu



Nathalie Weick